



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP
Unité de direction Politique de la santé

Date:

2014

Pour de plus amples informations:

medreg@bag.admin.ch

Médecins 2014

Sommaire

1	Formation	3
1.1	Titres fédéraux 2014	3
1.2	Diplômes reconnus 2014	4
1.2.1	Évolution 2002 – 2014	4
2	Formation postgrade	5
2.1	Titres postgrades fédéraux 2014	5
2.1.1	Médecins spécialistes avec un diplôme reconnu 2014	6
2.1.2	Titre de médecin de premier recours et titre de médecin spécialiste 2002-2014	7
2.2	Titres postgrades reconnus 2014	8
2.2.1	Titre de médecin de premier recours et titre de médecin spécialiste reconnus 2002-2014	9
3	Autorisations de pratiquer	10
3.1	Autorisations de pratiquer octroyées 2011 - 2014	10
3.1.1	Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2014	11
3.1.2	Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes entre 2011 et 2014	12
3.2	Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2014	13

1 Formation

1.1 Titres fédéraux 2014

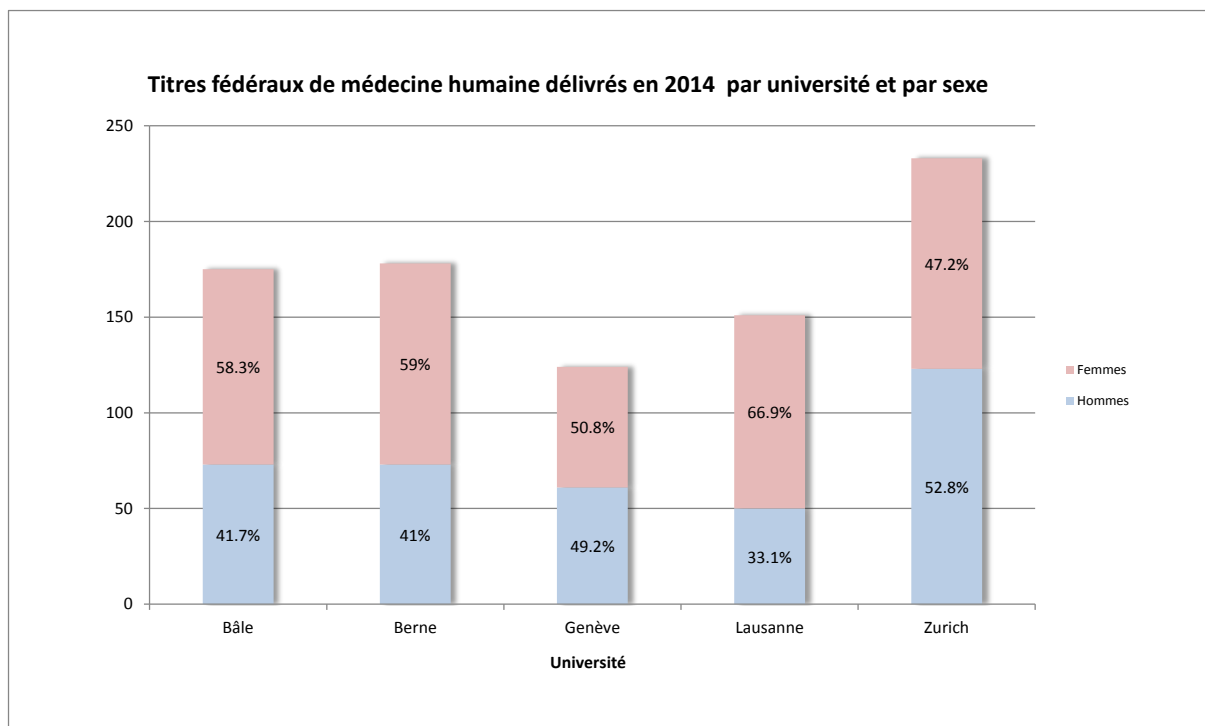


Figure 1: Titres fédéraux de médecine humaine délivrés en 2014 par université et par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

924 titres fédéraux de médecine humaine ont été délivrés en 2014. Le graphique présente la répartition par université et par sexe des 861 personnes qui avaient terminé leurs études dans les différentes universités et qui ont passé l'examen fédéral selon la LPMéd.

Pas dans le graphique sont 63 personnes, dont 25 (52 % de femmes) avaient obtenu leur titre sans examen (à certaines conditions, la Commission des professions médicales peut octroyer le diplôme fédéral sans imposition d'examen). 36 avaient étudié à l'étranger et ont réussi l'examen fédéral (dont 55.6 % de femmes) et 2 personnes (une femme et un homme) ont échangé leur diplôme de faculté contre un titre fédéral.

L'âge moyen des étudiants au moment de passer leur diplôme était de 26.7 ans; il n'y a pas de différence notable entre les hommes et les femmes.

1.2 Diplômes reconnus 2014

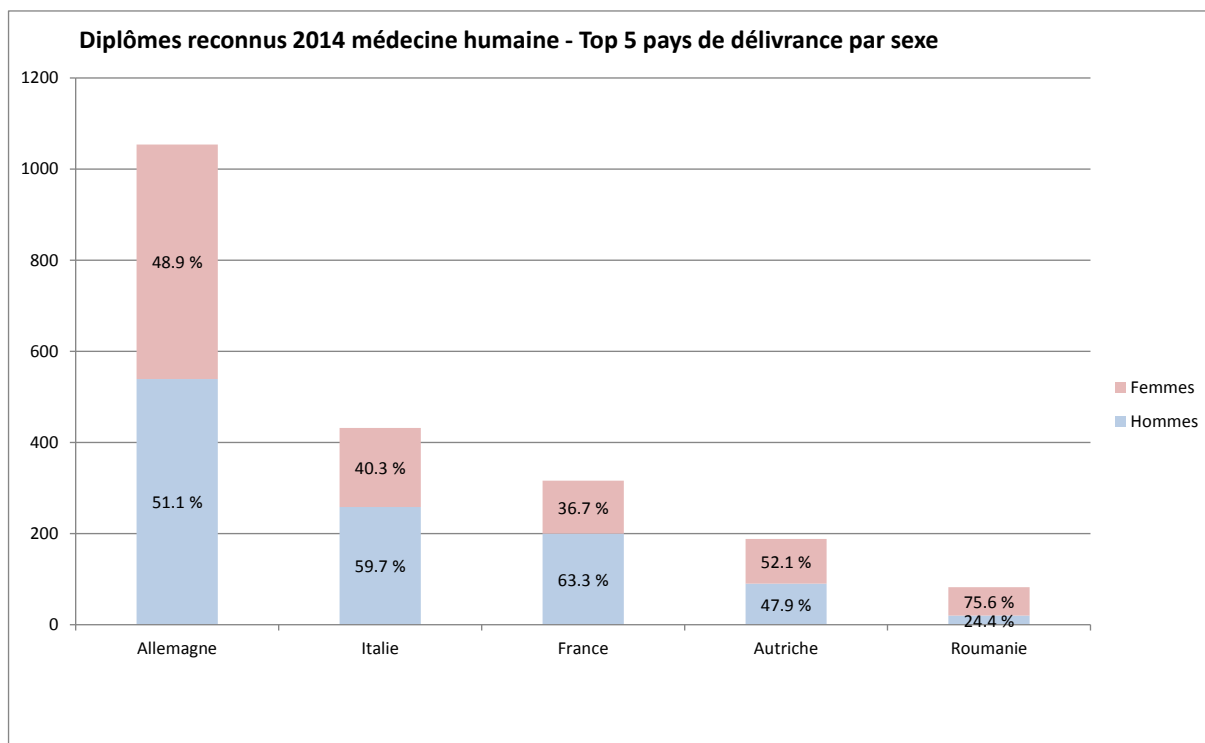


Figure 2: Diplômes reconnus 2014 médecine humaine – Top 5 pays de délivrance par sexe (Source : Commission des professions médicales)

2'576 diplômes en médecine humaine ont été reconnus en 2014. Le graphique montre les 5 pays dont proviennent majoritairement les diplômes reconnus par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. 80.4 % des diplômes reconnus ont été obtenus dans ces cinq États. Les 19.6 % restants ont été décernés par différents autres pays.

1.2.1 Évolution 2002 – 2014

Ce graphique illustre l'évolution du nombre des diplômes reconnus, année après année. Depuis 2002, 20'272 diplômes en médecine humaine ont été reconnus.

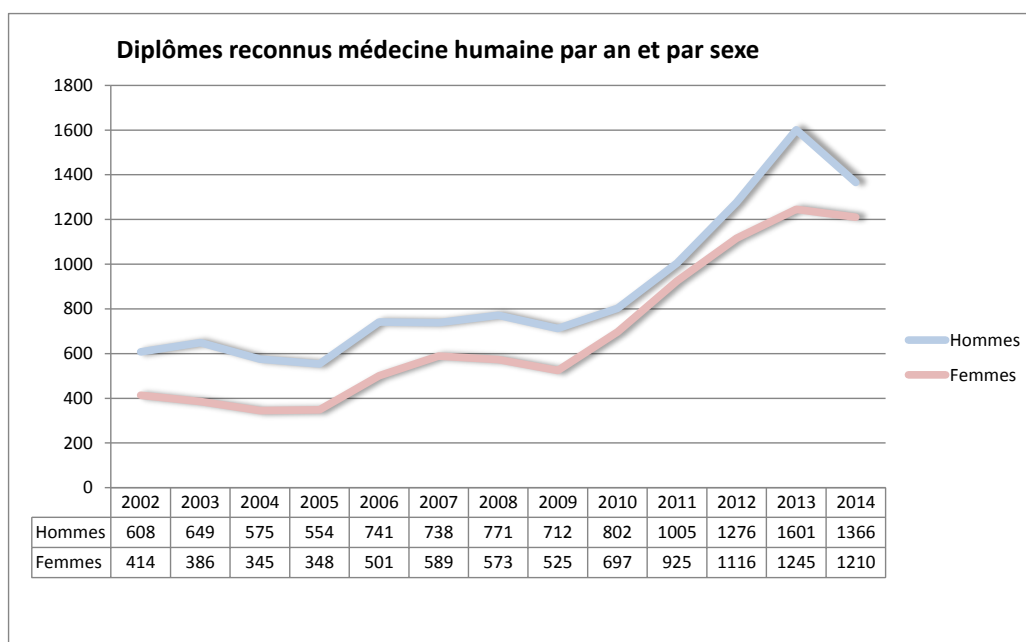


Figure 3: Évolution diplômes reconnus médecine humaine par an et par sexe (Source : Commission des professions médicales)

2 Formation postgrade

2.1 Titres postgrades fédéraux 2014

En 2014, 1'637 titres postgrades fédéraux ont été octroyés dans le domaine de la médecine humaine. Le graphique présente les dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés, par sexe. A eux seuls, ils représentent 78 % (1'278) de tous les titres de médecine spécialisée délivrés. Les 22 % restants se répartissent entre les 35 autres spécialisations (en 2014, le titre postgrade fédéral "chirurgie de la main" a été exploité la première fois).

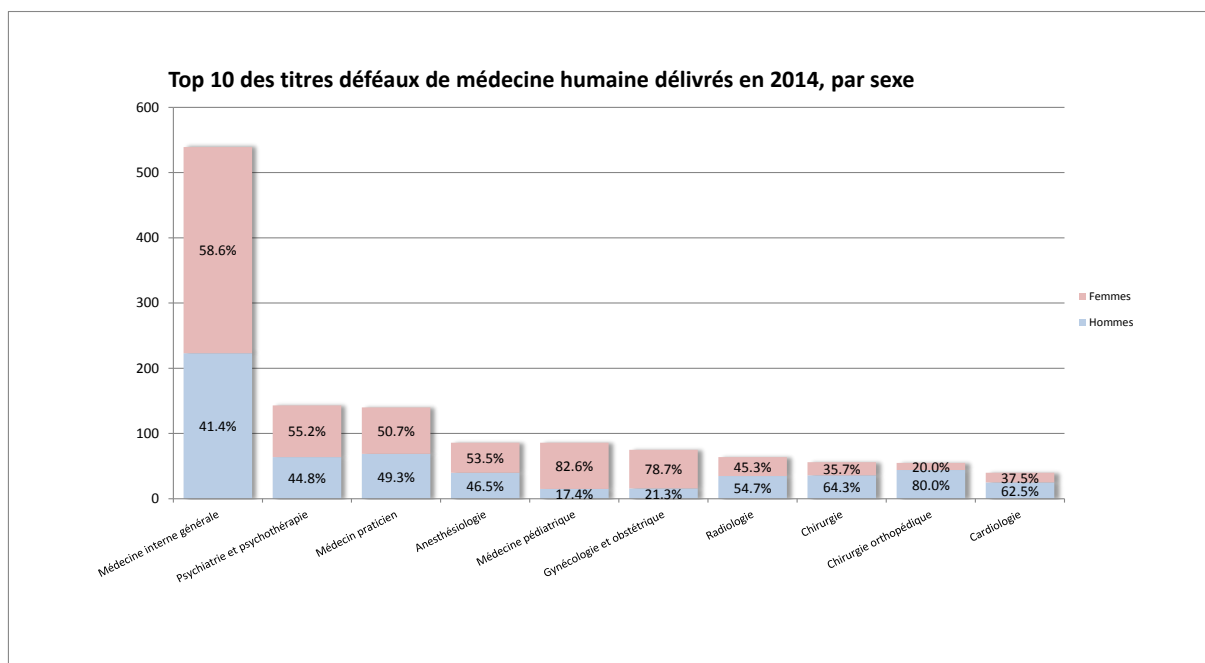


Figure 4: Top 10 des titres postgrades de médecine humaine délivrés en 2014, par sexe (source : Registre des professions médicales OFSP)

L'âge moyen des professionnels au moment de l'obtention du titre postgrade fédéral était de 37.7 ans. Les plus jeunes étaient les neurochirurgiens (33.9 ans) alors que les plus âgés étaient les chirurgiens de la main (46.7 ans). S'agissant des dix titres postgrades fédéraux les plus fréquemment accordés (top 10), les pédiatres étaient les plus jeunes au moment de recevoir leur titre (34.9 ans) et les médecins praticiens, les plus âgés (42.2 ans).

2.1.1 Médecins spécialistes avec un diplôme reconnu 2014

En 2014, 689 (42.1 %) de tous les titres postgrades fédéraux (1'637) accordés l'ont été à des personnes titulaires d'un diplôme étranger reconnu. Dans le top 10, cette proportion est de 42.9 %.

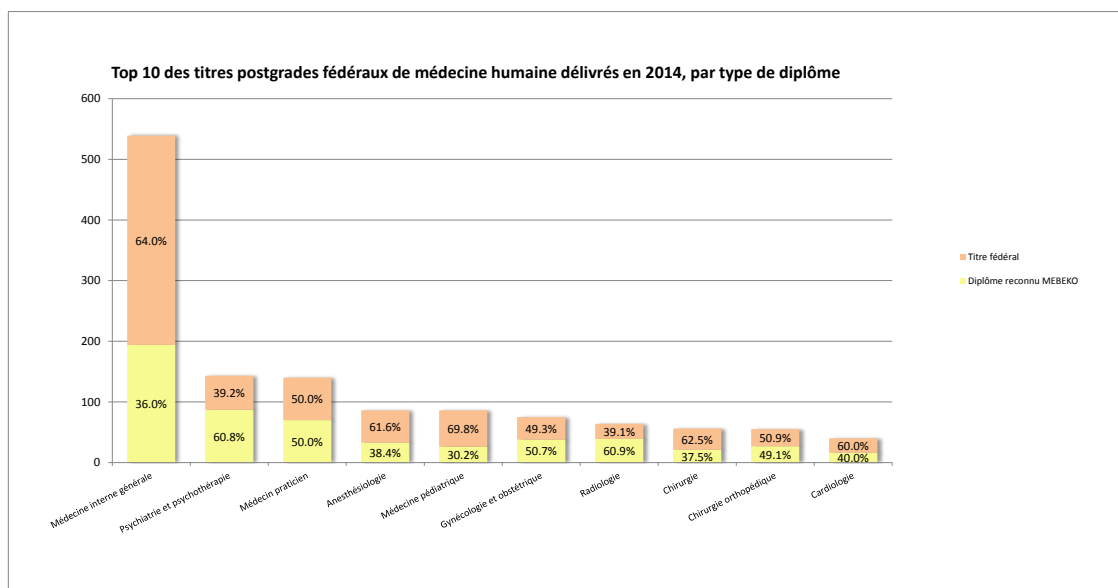


Figure 5: Top 10 des titres postgrades fédéraux de médecine humaine délivrés en 2014, par type de diplôme (source : Registre des professions médicales OFSP)

2.1.2 Titre de médecin de premier recours et titre de médecin spécialiste 2002-2014

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en « médecine interne générale », de « praticien » ou en « pédiatrie ». Les médecins des 42 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

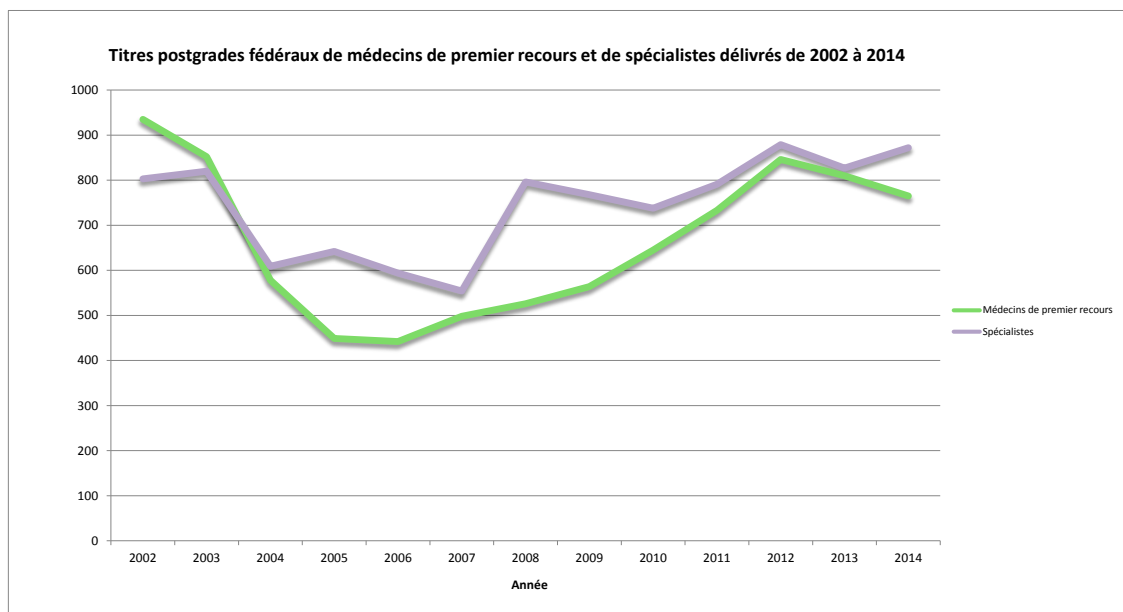


Figure 6 : Titres postgrades fédéraux de médecins de premier recours et de spécialistes délivrés de 2002 à 2014 (source : Registre des professions médicales OFSP)

Entre 2002 et 2014, 8'643 titres de médecin de premier recours et 9'693 titres de spécialiste ont été octroyés. Le nombre élevé de titres délivrés en 2002 et 2003 est dû à une modification législative datant de 2002 qui a notamment introduit l'obligation de formation postgrade pour les médecins exerçant à titre indépendant. Les médecins qui exerçaient déjà à titre indépendant sans titre postgrade avant l'entrée en vigueur de ladite modification ont ainsi eu la possibilité d'obtenir de manière simplifiée un titre postgrade de médecin praticien, de médecin spécialiste en médecine générale, de psychiatre/psychothérapeute ou de pédopsychiatre.

Par rapport à 2013, la part des femmes dans les différentes professions de la médecine de premier recours ont baissé un peu et, en 2014, 52 % des titres correspondants ont été octroyés à des femmes médecins (2013: 54%).

S'agissant des titres délivrés dans les domaines de la médecine spécialisée, la part d'hommes médecins est augmenté facilement, par rapport à 2013 (56%), à 59 %.

2.2 Titres postgrades reconnus 2014

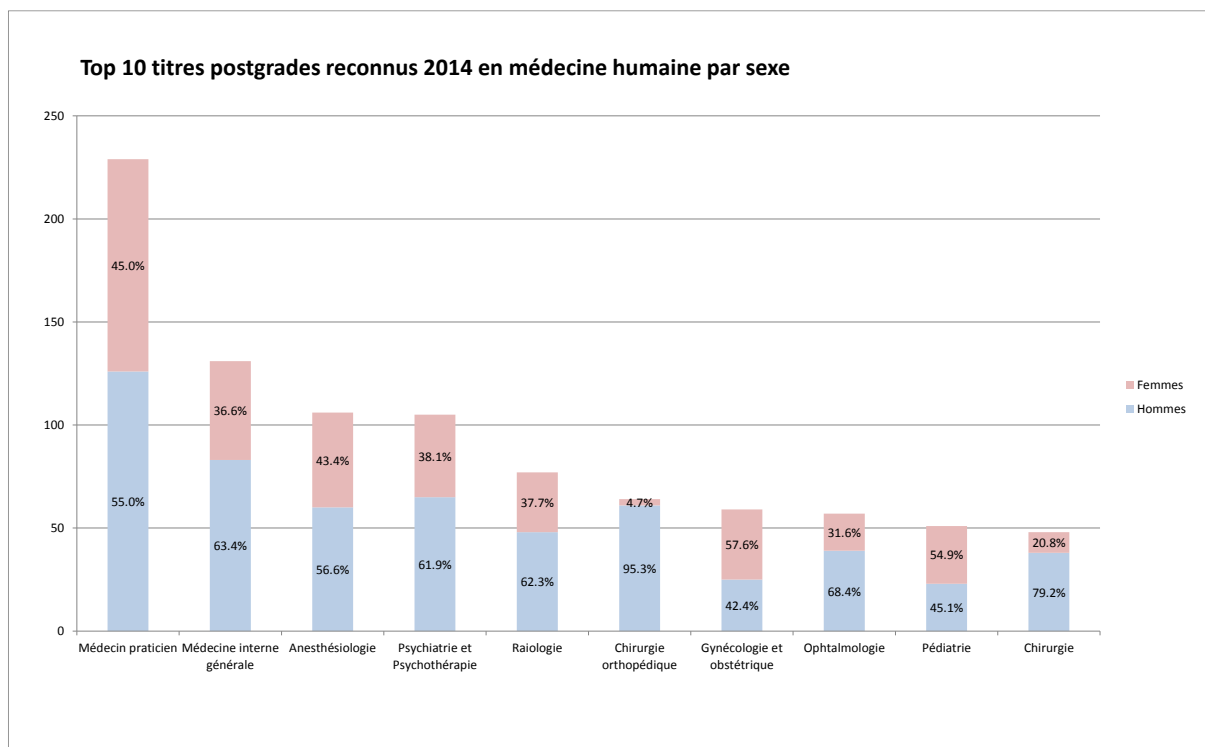


Figure 7: Top 10 titres postgrades reconnus 2014 en médecine humaine, par sexe (source: Commission des professions médicales)

1'290 titres postgrades en médecine humaine ont été reconnus en 2014. Le graphique montre les 10 titres postgrades reconnus les plus fréquemment par la Suisse ainsi que la répartition des titulaires, par sexe. A eux seuls, ils représentent 71.9 % (927) de tous les titres de médecine spécialisée reconnus. Les 28.1% restants se répartissent entre les 35 autres spécialisations qui peuvent être reconnus par la Suisse.

2.2.1 Titre de médecin de premier recours et titre de médecin spécialiste reconnu 2002-2014

Le graphique montre l'évolution dans le temps du nombre de titres postgrades reconnus. Il présente les chiffres relatifs aux médecins de premier recours (médecin praticien, pédiatrie et médecine interne générale) et aux spécialistes. Depuis 2002, 3'392 titres de premier recours et 7'946 titres de spécialiste ont été reconnus.

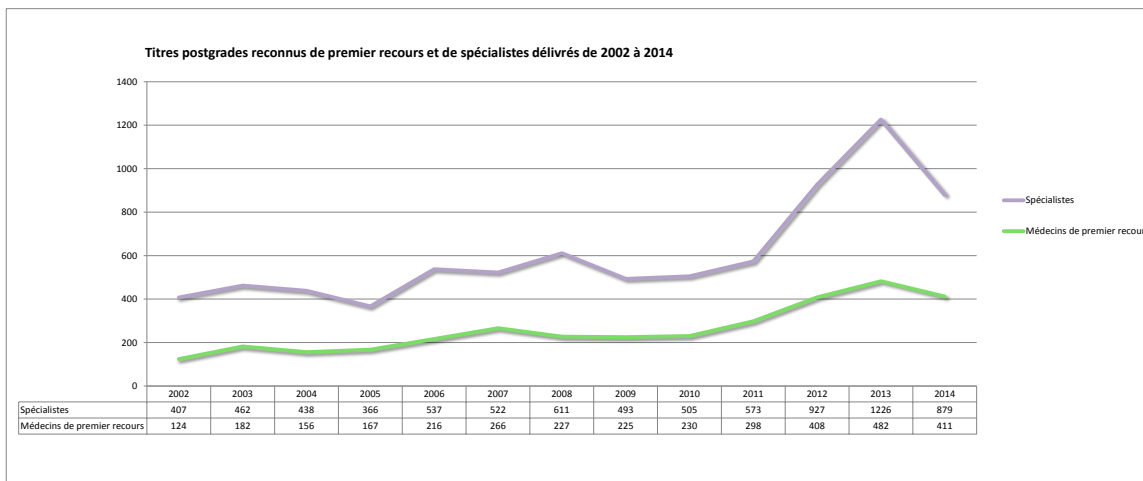


Figure 8: Titres postgrades reconnus de premier recours et de spécialistes délivrés de 2002 à 2014 (source: Commission des professions médicales)

3 Autorisations de pratiquer

3.1 Autorisations de pratiquer octroyées 2011 - 2014

Ce graphique présente, pour les années 2011 à 2014 et par sexe, le nombre de médecins qui ont obtenu une nouvelle autorisation d'exercer à titre indépendant. En 2014, 1'791 médecins ont obtenu 1'875 autorisations délivrées par les différentes autorités cantonales. Autant dire que 328 personnes ont reçu une autorisation dans plus d'un canton.

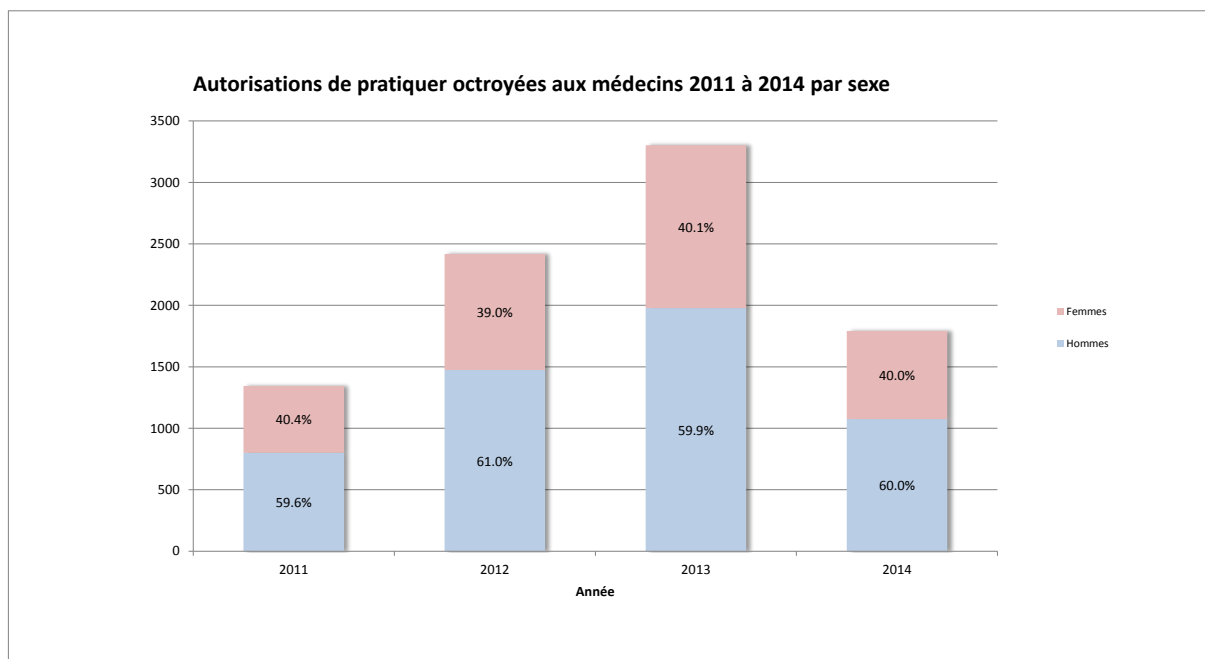


Figure 9: Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins 2011 à 2014 par sexe (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2015)

En tenant compte des départs (déclarations de départ, départs à la retraite, retraits d'autorisation), il ressort, pour 2014, une augmentation nette de 1'034 autorisations (1'011 personnes).

3.1.1 Autorisations de pratiquer octroyées à des personnes titulaires d'un diplôme fédéral ou d'un diplôme reconnu 2014

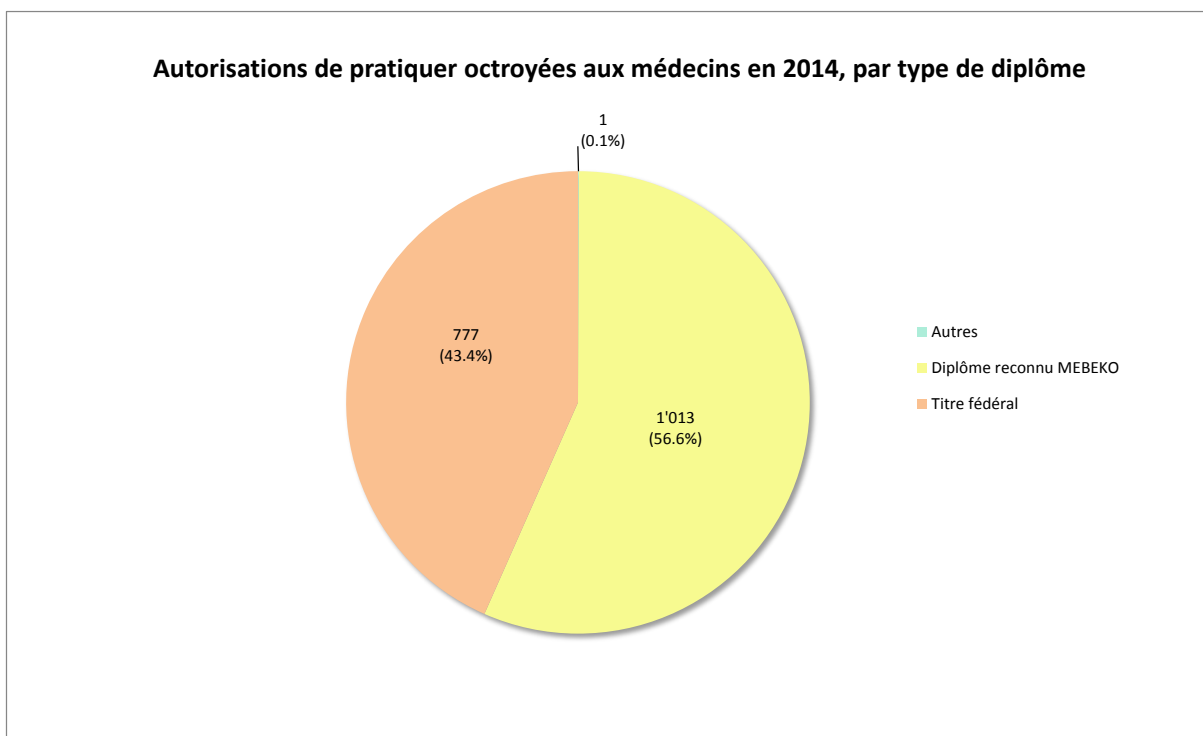


Figure 10: Autorisations de pratiquer octroyées aux médecins en 2014, par type de diplôme (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2015)

Sur les 1'791 médecins ayant obtenu en 2014 une autorisation d'exercer, 56,6 % sont titulaires d'un diplôme étranger reconnu (contre 53,8 % en 2013). Le plus souvent, ce diplôme a été obtenu en Allemagne.

3.1.2 Autorisations de pratiquer octroyées à des médecins de premier recours ou à des spécialistes entre 2011 et 2014

Font partie de la médecine de premier recours les médecins titulaires d'un titre postgrade en "médecine interne générale", de "praticien" ou en "pédiatrie". Les médecins des 42 autres spécialisations sont considérés comme spécialistes.

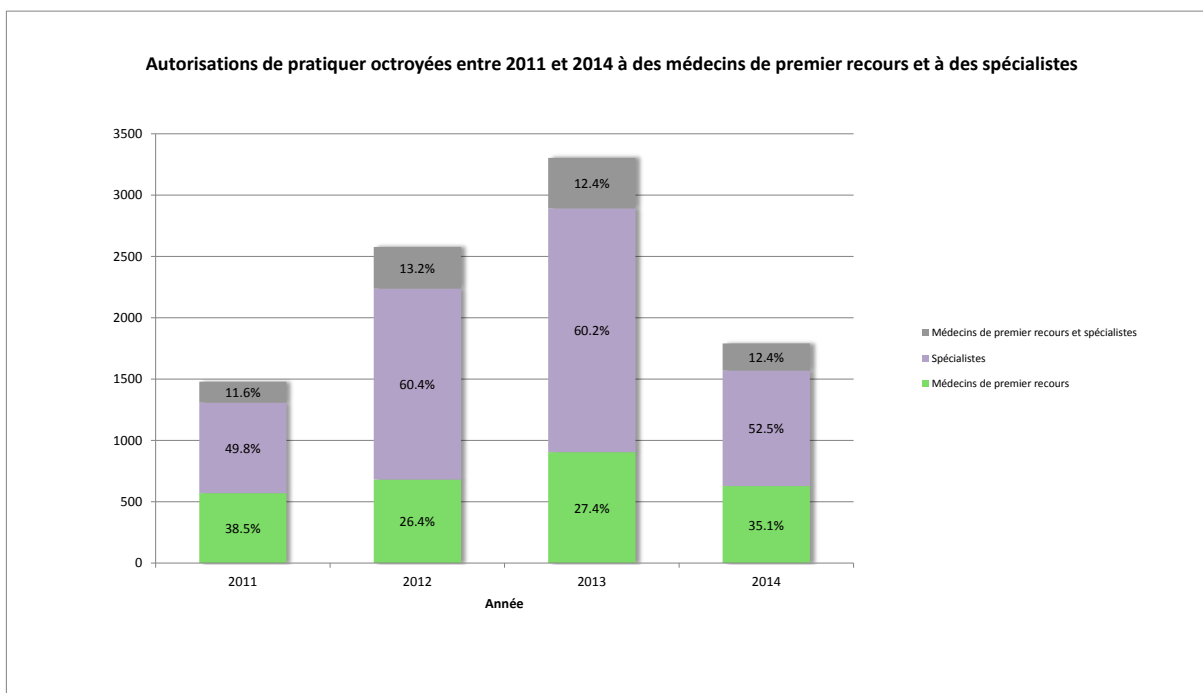


Figure 11: Autorisations de pratiquer octroyées entre 2011 et 2014 à des médecins de premier recours et à des spécialistes (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2015)

Ce graphique présente, pour les années 2011 à 2014 et en distinguant entre médecins de premier recours et spécialistes, le nombre de praticiens qui ont obtenu une nouvelle autorisation d'exercer à titre indépendant. Sur les 1'791 médecins ayant obtenu en 2014 une autorisation de pratiquer, 628 (35,1%) sont des médecins de premier recours, 941 (52,2%) sont des spécialistes et 222 (12,4%) possèdent les deux titres.

3.2 Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2014

Au 31 décembre 2014, 26'767 médecins au bénéfice d'une autorisation de pratiquer étaient inscrits dans le MedReg. C'est une augmentation du 4% face au 2013. 2014, 2'896 personnes disposant d'une autorisation dans plus d'un canton.

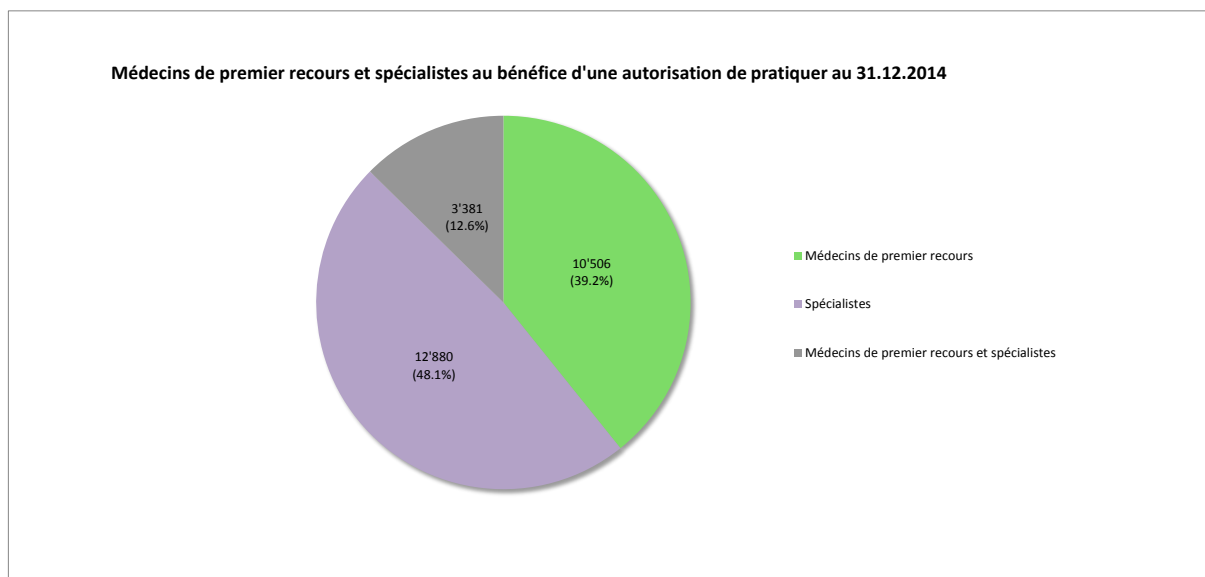


Figure 12: Médecins de premier recours et spécialistes au bénéfice d'une autorisation de pratiquer au 31.12.2014 (source: Registre des professions médicales OFSP au 30.01.2015)

Leur âge moyen était de 53.7 ans; il n'y a pas de différence à ce niveau entre les médecins de premier recours et les spécialistes.